

NIVEAU DE VIE ET CONSOMMATION DE LA POPULATION AGRICOLE

PAR

G. ROTTIER

Nous avons publié, dans le précédent numéro de *Consommation*, des résultats détaillés sur le comportement des consommateurs appartenant à la population **non-agricole**. Mais l'enquête de 1956 sur les budgets familiaux, à partir de laquelle ces résultats ont été obtenus, est la première enquête française qui ait aussi étudié, de façon complète, la population agricole.

Pour différentes raisons que nous indiquerons plus bas, le comportement de la population agricole est plus complexe que celui du reste de la population. En particulier, les différences régionales dans les habitudes alimentaires y sont beaucoup plus marquées. Ne pas tenir compte de ces différences régionales risque d'introduire, sinon des erreurs systématiques, du moins une imprécision dans l'estimation des paramètres des courbes d'Engel.

Le caractère nouveau du sujet et l'absence de toute autre donnée française nous ont cependant incités à présenter au lecteur un ensemble de résultats provisoires, qui résultent de l'application à l'ensemble de la population agricole des techniques d'analyse que nous avons retenues pour la population non agricole. Ces techniques introduisent un certain nombre d'hypothèses qui étaient certainement acceptables pour la population non agricole, mais qui risquent d'être infirmées ici. Revenir sur ces hypothèses exigera une étude détaillée à partir des questionnaires originaux, qui ne pourra être achevée que dans plusieurs mois.

I. — LES MÉTHODES D'ANALYSE (1)

La population étudiée comprend sans distinction les ménages dont le chef est exploitant ou salarié agricole. Sur les 3 554 questionnaires exploitables correspondant à cette population, nous avons retenu seulement 3 342 questionnaires sur lesquels le revenu du ménage avait été convenablement relevé.

Ces 3 342 ménages ont été répartis en 7 types correspondant à des structures familiales à peu près homogènes (2). A l'intérieur de chaque type, les ménages ont été triés selon le revenu déclaré. Le tableau I indique la répartition de l'échantillon qui résulte de ce tri, et donne le nombre moyen d'unités de consommation par ménage dans chaque cellule. Pour chacun des 71 sous-échantillons ainsi définis, on a calculé la consommation moyenne par ménage de chaque produit.

(1) Les techniques utilisées étant les mêmes que pour la population non agricole, nous nous bornons à les rappeler brièvement. Le lecteur trouvera un exposé plus complet dans : G. ROTTIER, Niveau de vie et consommation de la population non agricole, *Consommation*, N° 3, 1959, p. 14-28.

(2) La taille de l'échantillon était trop faible pour permettre une analyse en 16 types, comme dans le cas de la population non agricole. Les types de ménages retenus sont donc moins homogènes, et cela peut contribuer un peu à l'imprécision des résultats.

Dans le cas des achats, cette consommation a été évaluée en centaines de francs par an. Une difficulté, négligeable pour les non-agricoles, s'est présentée ici : celle de l'évaluation de l'auto-consommation, c'est-à-dire de la consommation de produits prélevés sur l'exploitation, et ayant donc échappé au marché. Pour rendre les résultats homogènes et pour permettre une estimation du niveau de vie des ménages, l'auto-consommation a été estimée en valeur. Cette estimation a posé deux problèmes. Le premier, d'ordre conceptuel, quant au système de prix à retenir, le second, pratique, quant à l'obtention de valeurs convenables de ces prix.

Dans les travaux de comptabilité nationale, on convient d'estimer l'auto-consommation au coût de production. Par contre, dans des travaux qui traitent de niveau de vie et d'habitudes de consommation, il est préférable d'adopter le système de prix qui permet la meilleure comparaison avec le niveau de vie d'un ménage qui n'autoconsomme pas. Aussi, avons-nous adopté le prix de détail local au lieu du coût de production. Les prix de détail retenus, qui valent pour des communes rurales, sont généralement plus faibles que les prix relevés dans les grandes agglomérations.

Ce choix théorique étant fait, trois difficultés ont gêné sa mise en pratique. D'abord chaque produit relevé dans les documents d'enquête correspond à une gamme assez large de qualités différentes, entre lesquelles il n'était pas possible de choisir. L'incertitude pourra être réduite en chiffrant à nouveau les questionnaires par région, et en tenant compte de ce qu'on sait des habitudes locales. Cela éliminera en même temps la seconde difficulté : à ce stade de l'analyse, nous avons seulement pu utiliser des prix moyens variables pour l'ensemble de la France rurale, qui ne tiennent pas plus compte des différences locales de prix pour le même produit que des variations locales des qualités consommées. Enfin, les prix pratiqués dans les communes rurales sont très imparfaitement connus. Heureusement, une enquête faite en 1955 a permis de réduire l'incertitude dans le cas des produits animaux, qui représentent en valeur la majeure partie de l'autoconsommation (1). Le tableau II indique les prix moyens retenus pour les principaux produits.

Le niveau de vie des ménages, pris comme variable explicative pour tous les ajustements, a été estimé par la somme des dépenses effectives de consommation et de la valeur de l'autoconsommation estimée avec les conventions précédentes.

Avoir trié les ménages selon le revenu déclaré, alors que la consommation totale est prise comme variable explicative, peut entraîner plus d'incertitude pour la population agricole que non-agricole. En effet, la notion de revenu est beaucoup moins claire pour les agriculteurs que pour le reste de la population, et en particulier pour les salariés urbains. En outre, il semble que les revenus déclarés par les exploitants agricoles n'aient pas tenu compte de l'autoconsommation (2). Cependant, la corrélation entre les revenus et les consommations moyennes des 71 sous-populations est bonne ($R = 0,88$).

A partir des données ainsi préparées, on a estimé, pour chaque sous-population, les consommations et le niveau de vie moyen par unité de consommation (en divisant les données moyennes par ménage par le nombre moyen d'unités de consommation par ménage, indiqué pour chaque cellule au tableau I).

Sur les 71 points ainsi obtenus, on a ajusté une relation semi-logarithmique, de la forme

$$\frac{y_i}{p_i} = a \log \frac{x_i}{p_i} + b + u_i$$

pour toutes les consommations alimentaires et les achats de chaussures, et une relation double logarithmique, à élasticité constante, de la forme :

$$\log \frac{y_i}{p_i} = a \log \frac{x_i}{p_i} + b + u_i$$

pour les consommations non-alimentaires.

Un examen graphique des données a justifié l'adoption de ces modèles. La qualité médiocre de certains ajustements a cependant limité la portée de cette étude préliminaire.

(1) Cf. N. TABARD : La consommation des produits animaux en France, *Consommation*, N° 2, 1959, p. 35-60.

(2) G. ROTTIER : Les revenus des ménages d'exploitants agricoles. *Consommation*, N° 3, 1958, p. 95-98.

Les résultats de ces ajustements sont présentés et commentés dans les sections suivantes. Ils sont en général moins satisfaisants que pour la population non-agricole. Cela peut être dû à trois raisons. D'une part, les hypothèses introduites pour justifier les méthodes simplifiées de tabulation que nous avons utilisées devront être critiquées, à partir de l'étude d'un échantillon de questionnaires individuels. Ensuite, les habitudes alimentaires varient notablement d'une région à l'autre en milieu agricole (1). Ces différences affectent non seulement la consommation totale relative des différents produits, mais aussi l'importance relative des achats et de l'autoconsommation, comme le montre le tableau III. Une étude par région sera donc indispensable. Enfin, il n'est pas exclu que toutes précautions prises, les lois de consommation soient très complexes pour la population agricole, et dépendent par exemple non seulement du niveau de vie, mais aussi de la taille et du type d'exploitation.

II. — LES RÉSULTATS

A) Consommations alimentaires

L'autoconsommation et les achats de produits alimentaires doivent être étudiés séparément. Si l'autoconsommation représente, en moyenne, les 2/5 de la consommation alimentaire des agriculteurs, son importance varie en effet beaucoup selon les produits.

L'examen des données fait apparaître une autoconsommation pour presque tous les produits. Mais, dans un grand nombre de cas, sa valeur est négligeable, soit en termes absolus, soit par rapport aux achats des mêmes produits. Elle peut alors traduire, soit des conditions particulières à un petit nombre de ménages, qui n'ont pas d'intérêt général, soit des erreurs de relevé, des produits achetés avant la période d'enquête et prélevés sur les stocks du ménage ayant été déclarés comme autoconsommés. En fait, 90 % de la valeur de l'autoconsommation correspond à quelques grands groupes : fruits et légumes, porc et charcuterie, produits de basse-cour, produits laitiers, vin et cidre.

On peut distinguer deux grandes catégories parmi ces produits. Pour la première catégorie, les achats sont négligeables. Ce sont des produits pour lesquels la population agricole se fournit principalement par prélèvement sur l'exploitation et le jardin. Ces produits sont les suivants ; nous donnons pour chacun la part de l'autoconsommation dans la valeur de leur consommation par la population agricole :

Légumes (frais et secs) ...	70 %	Cidre	85 %
Pommes de terre	72 -	Œufs	82 -
Lait liquide	74 -	Volailles, lapins, gibier ..	95 -

Pour la seconde catégorie, on observe à la fois des autoconsommations et des achats notables :

Pain	15 % d'autoconsommation
Porc frais	31 - —
Fromages	33 - —
Vins	45 - —
Fruits métropolitains	56 - —
Beurre	59 - —
Jambon, charcuterie, conserves de viande ...	69 - —

Les lois relatives à l'autoconsommation ont été estimées pour ces deux catégories de produits. Ces lois sont exprimées en quantités. En effet aucune indication ne permet de saisir les modifications possibles dans la qualité des produits autoconsommés quand le niveau de vie augmente. On ne peut donc pas comparer directement ces lois avec celles relatives aux achats qui tiennent compte de la modification dans la qualité des produits achetés quand le niveau de vie s'élève (2). Pour la plupart des produits, la composante

(1) Cf. Claude SEIBEL : Variations régionales des consommations alimentaires, *Consommation*, N° 1, 1959, p. 25-45.

(2) Cf. J. YORANGER : Le facteur qualité dans l'analyse de la demande, *Consommation*, N° 4, 1950, p. 81 et sq.

qualitative représente une élasticité de 0,1 à 0,2 qu'il faudrait déduire de l'élasticité moyenne des achats pour la rendre comparable à l'élasticité moyenne de l'autoconsommation des mêmes produits.

Nous présentons les résultats en trois tableaux.

Le tableau IV donne les lois pour l'autoconsommation des produits indiqués plus haut. On remarquera que l'élasticité des quantités autoconsommées, si elle est assez faible, est presque toujours positive. L'autoconsommation n'est donc pas une caractéristique des petites exploitations : les quantités autoconsommées par tête augmentent régulièrement avec le niveau de vie. La seule exception est le pain. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'une véritable autoconsommation, mais d'un échange de pain contre du blé qui se rencontre surtout dans les petites exploitations.

Le tableau V fournit les lois relatives aux achats et à la consommation totale de chaque produit, achats et autoconsommation. Ces lois peuvent être comparées à celles, publiées précédemment, pour la population non agricole. Cette comparaison doit cependant être faite avec précautions dans le cas des produits dont l'autoconsommation est importante. L'autoconsommation ayant été mesurée en quantités, les élasticités ne traduisent pas entièrement l'effet qualité, et sont donc légèrement sous-estimées.

Malgré la médiocre qualité des ajustements, qui se traduit par une importante erreur d'échantillonnage sur les coefficients relatifs à la population agricole, on peut observer qu'elle a un comportement nettement différent de celui de la population non agricole. On peut l'observer en comparant les coefficients d'élasticité pour une dépense totale de 330 000 F par unité de consommation (correspondant au niveau de vie moyen de la population non agricole). Ces coefficients d'élasticité sont peu différents pour l'ensemble de l'alimentation, les produits animaux, les boissons. Par contre, ils sont beaucoup plus forts chez les agriculteurs que chez les non agriculteurs pour les produits à base de céréales et les produits d'épicerie, et beaucoup plus faibles pour les fruits et légumes.

B) Dépenses non alimentaires

On a ajusté une loi à élasticité constante pour tous les produits non alimentaires sauf les chaussures. Les résultats sont donnés au tableau VI. Les coefficients d'élasticité sont en général plus forts que dans la population non agricole sauf pour les dépenses d'habillement et de culture et loisirs où ils sont notablement plus faibles. Pour l'habillement, cela recoupe les résultats obtenus à partir d'enquêtes antérieures (1).

Les ajustements, sans être aussi bons que dans le cas de la population non agricole, sont nettement meilleurs que pour l'alimentation. Cela suggère que l'existence de l'autoconsommation et les importantes différences régionales dans les habitudes alimentaires de la population agricole sont des éléments dont l'influence devra être soigneusement étudiée.

(1) Cf. : L. GOREUX : Perspectives des dépenses d'habillement des français, *Études et Conjoncture*, N° 10, 1956.

TABLEAU I. — Population agricole — Structure de l'échantillon

n = nombre de ménages

q = nombre moyen d'unités de consommation par ménage

TYPES DE MÉNAGES	CATÉGORIES DE REVENUS (milliers de francs par an)											ENSEMBLE
	0-100	100-200	200-300	300-400	400-500	500-600	600-700	700-800	800-1 000	1 000-1 500	1 500 et plus	
1 Une personne	n = 50	73	61	32	12	7	6	1	3	3	5	253
	q = 1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
2 Deux personnes	n = 136	151	142	84	61	33	16	16	18	8	665	
	q = 1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
3 Trois personnes	n = 51	112	147	104	69	59	35	44	23	7	651	
	q = 2,33	2,33	2,3	2,36	2,35	2,34	2,37	2,36	2,4	2,31	2,34	2,34
4 Quatre personnes	n = 10	43	104	77	44	22	15	16	10	7	348	
	q = 2,8	2,8	2,78	2,78	2,82	2,84	2,78	2,81	2,82	2,76	2,79	2,79
5 Deux adultes, trois enfants et plus, ou trois adultes, deux enfants et plus	n = 5	13	53	73	80	67	36	54	27	16	424	
	q = 3,5	3,35	3,54	3,48	3,67	3,78	4,07	4,12	4,1	3,88	3,75	3,75
6 Quatre adultes et plus	n = 12	28	56	52	54	48	51	62	64	34	161	
	q = 3,63	3,14	3,33	3,39	3,41	3,36	3,51	3,44	3,81	3,7	3,47	3,47
7 Quatre adultes et plus avec enfants	n = 8	17	31	62	75	66	50	84	90	57	540	
	q = 3,85	4,12	4,15	4,15	4,42	4,45	4,45	4,83	4,96	5,0	4,58	4,58
Ensemble	n = 50	295	425	565	464	390	301	204	279	233	131	3 342
	q = 1	1,84	2,12	2,48	2,81	3,09	3,23	3,45	3,66	3,91	3,93	2,86

TABLEAU II

Prix de détail moyens des produits alimentaires sur le marché rural (1956)

	F	UNITÉ		F	UNITÉ
Pain	45	kg	Volailles	475	kg
Pommes de terre	15	kg	Lapin, gibier	350	kg
Légumes verts	60	kg	Œufs	17	pièce
Racines	30	kg	Poisson	200	kg
Légumes secs	100	kg	Fromages	300	kg
Fruits frais	60	kg	Lait	35	litre
Porc frais	510	kg	Beurre	550	kg
Jambon	800	kg	Huile	300	litre
Charcuterie	600	kg	Vin	45	litre
Triperie	360	kg	Cidre	20	litre
Conserves de viande ...	600	kg			

TABLEAU III

Part de l'autoconsommation dans la valeur
de la consommation alimentaire des ménages agricoles

(Source : Consommation, N° I-1959, p. 48)

Régions :			
Parisienne	19 %	Centre	45 %
Nord	25 -	Centre-Est	36 -
Ouest	49 -	Sud-Est	37 -
Est	33 -	Sud-Ouest	53 -
Ensemble de la France 42 %			

TABLEAU IV

Lois en quantité pour l'autoconsommation des principaux produits alimentaires

PRODUIT	UNITÉ	LOI AJUSTÉE x = Dépense totale annuelle en centaines de francs par Unité de Consommation y = Consommation annuelle par unité de consommation (Unité, col. 2)	CONSOMMATION ANNUELLE MOYENNE par Unité de Consommation (Unité col. 2)	ÉLASTICITÉ pour x = 2 550 (Point moyen)	QUALITÉ DE L'AJUSTEMENT (1)
Pain	kg	$y = 49,6 \log x + 210,0$	44,2	- 1,1	médiocre $\sigma_{it} = 35,6$
Pommes de terre	kg	$y = 45,3 \log x - 14,0$	140,0	0,14	médiocre $\sigma_{it} = 31,3$
Légumes	kg	$y = 92,2 \log x - 235,0$	70,4	0,57	assez bon
Fruits	kg	$y = 37,4 \log x - 110,0$	17,7	0,89	bon $\sigma_{it} = 7,3$
Porc frais	kg	$y = -0,45 \log x + 3,53$	2,0	- - 0,1	mauvais $\sigma_{it} = 7,3$
Jambon, charcuterie, conserves de viandes	kg	$y = 18,8 \log x - 49,7$	14,6	0,51	mauvais
Volailles, lapin, gibier	kg	$y = 69,9 \log x - 208,1$	29,8	1,0	bon
Œufs	kg (2)	$y = 16,6 \log x - 43,7$	12,9	0,56	bon $\sigma_{it} = 3,1$
Lait	litre	$y = 103,8 \log x - 231,2$	123,0	0,37	assez bon $\sigma_{it} = 32,9$
Fromages	kg	$y = 8,6 \log x - 22,4$	7,1	0,53	mauvais
Beurre	kg	$y = 5,12 \log x - 6,9$	10,6	0,21	mauvais $\sigma_{it} = 11,1$
Vin	litre	$y = 99,2 \log x - 222,0$	116,0	0,37	médiocre $\sigma_{it} = 43,2$
Cidre	litre	$y = 106,5 \log x - 282,5$	81,0	0,57	assez bon $\sigma_{it} = 37,0$

(1) La qualité de l'ajustement est donnée par l'écart type de a quand il est disponible. Pour certains postes, les lois ont été obtenues par regroupement de relations établies pour plusieurs produits et nous n'avons pu donner qu'une indication qualitative.

(2) Sur la base de 20 œufs = 1 kg.

TABLEAU V
Produits alimentaires

Lois relatives aux achats et à l'ensemble des achats et de la valeur de l'autoconsommation (au prix de détail)

PRODUITS		LOI AJUSTÉE $y = a \log x + b$ Centaines de francs par an par U.C.	σ_u	DÉPENSE MOYENNE ANNUELLE en centaines de francs par U.C.	ÉLASTICITÉ POUR UNE DÉPENSE TOTALE ANNUELLE			
					180 000 F	257 800 F	333 000 F	600 000 F
PAIN	111 achats	$y = 159,9 \log x - 432,3$	31,2	113,2	0,79	0,61	0,53	0,40
	111 + 211 ensemble	$y = 137,9 \log x - 337,2$						
FARINES, RIZ, PATES.	112 achats	$y = 29,8 \log x - 63,1$	12,5	38,6	0,38	0,34	0,31	0,26
	112 + 212 ensemble	$y = 31,3 \log x - 66,5$						
BISCOTTES, BISCUITS, PATISSERIE.....	113 achats	$y = 59,8 \log x - 184,0$	15,0	19,9	2,43	1,31	0,98	0,62
	113 + 213 ensemble	$y = 60,1 \log x - 185,1$						
PRODUITS A BASE DE CÉRÉALES	11 achats	$y = 249,2 \log x - 678,0$	50,8	172,2	0,81	0,63	0,54	0,41
	11 + 21 ensemble	$y = 229,0 \log x - 587,4$						
POMMES DE TERRE ..	121 achats	$y = -2,5 \log x + 16,3$	8,1	7,8	-0,13	-0,14	-0,14	-0,16
	121 + 221 ensemble	$y = 4,3 \log x + 14,2$						
LÉGUMES FRAIS.....	122 achats	$y = 69,6 \log x - 221,4$	18,4	16,1	5,81	1,88	1,27	0,73
	122 + 222 ensemble	$y = 111,3 \log x - 323,9$						
LÉGUMES SECS.....	123 achats	$y = 7,8 \log x - 22,9$	4,5	3,8	1,36	0,89	0,74	0,51
	123 + 223 ensemble	$y = 9,6 \log x - 22,4$						
CONSERVES DE LÉGUMES.....	124 achats	$y = 13,3 \log x - 40,4$	3,0	5,0	1,99	1,16	0,90	0,59
	124 + 224 ensemble	$y = 24,0 \log x - 73,4$						
LÉGUMES	12 achats	$y = 88,2 \log x - 268,2$	27,4	32,7	2,03	1,17	0,90	0,59
	12 + 22 ensemble	$y = 149,1 \log x - 405,2$						
AGRUMES, BANANES.	131 achats	$y = 37,6 \log x - 114,9$	7,3	13,3	2,18	1,23	0,93	0,60
AUTRES FRUITS FRAIS	132 achats	$y = 42,1 \log x - 135,7$	9,9	8,0	14,06	2,29	1,45	0,78
	132 + 232 ensemble	$y = 64,5 \log x - 201,7$						
FRUITS SECS, CONSERVES DE FRUIT, CONFITURES, MIELS, COMPOTES.....	133 achats	$y = 1,9 \log x + 0,9$	3,5	7,4	0,12	0,11	0,11	0,10
	133 + 233 ensemble	$y = 4,1 \log x - 1,9$						
FRUITS	13 achats	$y = 81,6 \log x - 249,7$	15,4	28,8	2,23	1,23	0,94	0,60
	13 + 23 ensemble	$y = 106,3 \log x - 318,5$						

TABLEAU V (suite)

PRODUITS	LOI AJUSTÉE $y = a \log x + b$ Centaines de francs par an par U.C.	σ_a	DÉPENSE MOYENNE ANNUELLE en centaines de francs par U.C.	ÉLASTICITÉ POUR UNE DÉPENSE TOTALE ANNUELLE			
				180 000 F	257 800 F	333 000 F	600 000 F
BŒUF	141 achats $y = 214,5 \log x - 622,4$	19,7	99,1	1,43	0,94	0,76	0,52
VEAU	142 achats $y = 55,8 \log x - 147,7$	13,1	42,6	0,71	0,57	0,50	0,38
MOUTON, AGNEAU	143 achats $y = 31,5 \log x - 100,4$	7,1	6,9	6,51	1,98	1,29	0,74
CHEVAL	144 achats $y = 13,6 \log x - 44,0$	6,6	2,5	19,69	2,36	1,51	0,80
PORC FRAIS.....	145 achats $y = 44,2 \log x - 128,2$	14,9	22,5	1,22	0,85	0,70	0,49
	145 + 245 ensemble $y = 41,9 \log x - 110,2$						
JAMBON, CHARCU- TERIE.....	146 achats $y = 85,9 \log x - 255,4$	12,1	37,6	1,54	0,99	0,79	0,54
	146 + 246 ensemble $y = 162,6 \log x - 442,8$						
TRIPERIE, CONSERVES DE VIANDES.....	147 + 148 achats $y = 8,3 \log x - 23,0$	43,3	5,2	0,90	0,69	0,58	0,43
	147 + 148 + 247 + 248 ensemble $y = 61,9 \log x - 184,2$						
VIANDES	14 achats $y = 452,0 \log x - 1 326,3$	43,3	215,5	1,35	0,91	0,74	0,51
	14 + 24 ensemble $y = 581,8 \log x - 1 662,1$						
VOLAILLES, LAPINS, GIBIER.....	151 achats $y = 62,3 \log x - 205,7$	21,4	6,8	—	3,98	1,97	0,91
	151 + 251 ensemble $y = 357,9 \log x - 1 089,6$						
ŒUFS.....	152 achats $y = 7,8 \log x - 21,5$	4,6	5,0	0,87	0,68	0,56	0,42
	152 + 252 ensemble $y = 64,1 \log x - 169,7$						
POISSONS, CONSERVES DE POISSON.....	153 achats $y = 81,6 \log x - 298,1$	9,3	40,4	1,29	0,88	0,72	0,50
	253 ensemble $y = 87,6 \log x - 248,9$						
VOLAILLES, ŒUFS, POISSONS.....	15 achats $y = 151,7 \log x - 465,3$	24,6	52,3	2,31	1,26	0,95	0,61
	15 + 25 ensemble $y = 509,6 \log x - 1 508,2$						
LAIT FRAIS ET DE CONSERVE.....	161 achats $y = 12,9 \log x - 29,0$	9,1	15,0	0,43	0,37	0,34	0,28
	161 + 261 ensemble $y = 49,2 \log x - 109,7$						
FROMAGES, FROMAGES FRAIS, PETITS SUISSES	162 achats $y = 67,0 \log x - 183,9$	12,0	44,8	0,85	0,65	0,56	0,42
	162 + 262 ensemble $y = 97,7 \log x - 266,4$						
LAIT FROMAGE	16 achats $y = 80,0 \log x - 213,0$	17,7	59,8	0,73	0,58	0,51	0,39
	16 + 26 ensemble $y = 147,0 \log x - 376,2$						

TABLEAU V (suite)

PRODUITS	LOI AJUSTÉE $y = a \log x + b$ Unité : Centaine de francs par an par U.C.	σ_a	DÉPENSE MOYENNE ANNUELLE en centaines de francs par U.C.	ÉLASTICITÉ POUR UNE DÉPENSE TOTALE ANNUELLE				
				180 000 F	257 800 F	333 000 F	600 000 F	
BEURRE	171 achats 171 + 271 ensemble	$y = 62,8 \log x - 173,5$ $y = 90,9 \log x - 211,3$	14,9	40,8 98,8	0,88 -0,47	0,67 0,40	0,57 0,36	0,43 0,30
MARGARINES, GRAISSES VÉGÉTALES	172 achats 272 ensemble	$y = 1,6 \log x - 1,6$ $y = 9,6 \log x - 13,2$	1,7	3,8 19,5	0,19 0,23	0,18 0,21	0,17 0,20	0,16 0,18
HUILE	173 achats 173 + 273 ensemble	$y = 39,5 \log x - 96,4$ $y = 48,7 \log x - 121,4$	11,6	38,3 44,6	0,53 0,57	0,45 0,47	0,40 0,42	0,32 0,34
LARD, SAINDOUX, AUTRES GRAISSES	174 achats	$y = 10,5 \log x - 31,0$	6,8	4,7	1,43	0,97	0,76	0,52
CORPS GRAS	17 achats 17 + 27 ensemble	$y = 114,2 \log x - 302,0$ $y = 159,5 \log x - 376,3$	26,1	87,6 167,7	0,71 0,48	0,57 0,41	0,49 0,37	0,38 0,31
SUCRE	181 achats	$y = 27,6 \log x - 58,9$	5,8	35,2	0,39	0,34	0,31	0,26
CHOCOLAT, CACAO, CONFISERIES, CRÈMES GLACÉES AUTRES PRODUITS	182 achats 183 achats	$y = 20,9 \log x - 51,7$ $y = 21,6 \log x - 60,7$	7,6 4,3	19,6 13,1	0,56 0,98	0,46 0,72	0,41 0,37	0,33 0,45
AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES	18 achats 18 + 28 ensemble	$y = 70,1 \log x - 171,4$ $y = 103,4 \log x - 278,1$	10,5	67,8 74,5	0,54 0,77	0,45 0,60	0,40 0,52	0,33 0,40
CAFÉ, THÉ, CHICORÉE, MALT	191 achats	$y = 50,7 \log x - 119,1$	13,6	53,7	0,48	0,41	0,37	0,30
JUS DE FRUITS, EAUX MINÉRALES	192 achats	$y = 10,2 \log x - 31,7$	2,2	3,2	2,95	1,38	1,05	0,65
VIN	193 achats 193 + 293 ensemble	$y = 105,6 \log x - 294,8$ $y = 150,2 \log x - 394,6$	35,3	65,3 117,5	0,94 0,69	0,70 0,56	0,59 0,48	0,44 0,38
CIDRE, BIÈRE	194 achats 194 + 294 ensemble	$y = 9,1 \log x - 26,6$ $y = 30,4 \log x - 83,1$	4,6	4,3 20,5	1,32 0,83	0,92 0,64	0,72 0,59	0,51 0,42
APÉRITIFS, LIQUEURS, ALCOOLS	195 achats	$y = 49,5 \log x - 101,2$	12,4	7,7	—	2,79	1,63	0,83
BOISSONS ET STIMULANTS	19 achats 19 + 29 ensemble	$y = 225,0 \log x - 633,5$ $y = 324,2 \log x - 896,6$	51,4	134,1 209,2	0,99 0,89	0,73 0,67	0,61 0,57	0,45 0,43
001 Achats		$y = 1 512,1 \log x - 4 307,3$	204,9	850,9	1,07	0,77	0,64	0,47
002 Autoconsommation		$y = 764,5 \log x - 1 994,5$	192,2	613,3	0,67	0,54	0,48	0,37
031 Cantines, Restaurants.....		$y = 12,8 \log x - 34,6$	13,3	9,2	0,78	0,60	0,53	0,40
032 Consommations au Café.....		$y = 16,2 \log x - 47,1$	9,2	8,2	1,26	0,86	0,70	0,50
003 REPAS ET CONSOMMATIONS A L'EXTÉ- RIEUR		$y = 29,0 \log x - 81,7$	21,0	17,4	0,99	0,72	0,61	0,45
004 ALIMENTATION, y compris AUTOCON- SOMMATION		$y = 2 305,6 \log x - 6 383,3$	192,9	1 481,5	0,89	0,68	0,58	0,43

TABLEAU VI. — Dépenses non alimentaires

Loi ajustée : $\log y = a \log x + b$

	CONSOMMATION MOYENNE par U.C.	a = ÉLASTICITÉ par rapport à la dépense totale	R	σ_a
51 HABILLEMENT	296,0	0,91	0,67	0,12
511 Vêtements principaux.....	154,1	0,91	0,54	0,17
512 Lingerie, Bonneterie, Façon.....	44,1	0,73	0,44	0,18
513 Accessoires, Laine, Tissus.....	28,0	0,48	0,30	0,18
514 Chaussures (*).....	53,4	0,49	0,47	
515 Réparations, Entretien.....	16,5	1,09	0,58	0,19
52 LOYERS ET CHARGES	188,8	2,05	0,88	0,14
521 Loyers.....	178,1	2,03	0,89	0,13
524 Services.....	9,3	2,15	0,33	0,76
53 ÉQUIPEMENT DU LOGEMENT	102,5	1,72	0,75	0,19
531 Meubles. Literie.....	34,7	non — 2,82 signif.	0,07	4,9
532 Gros équipement ménager.....	20,8	2,91	0,65	0,41
533 Petit équipement ménager.....	46,9	1,51	0,73	0,17
54 FOURNITURE ÉNERGIE	35,2	0,93	0,60	0,15
541 Eau. Gaz. Électricité.....	32,5	1,29	0,83	0,11
542 Combustibles.....	61,5	0,95	0,39	0,28
543 Produits d'entretien.....	41,2	0,69	0,64	0,10
55 HYGIÈNE ET SOINS	156,2	1,21	0,72	0,14
551 Hygiène. Soins personnels.....	23,1	1,40	0,71	0,17
552 Dépense de Santé (brute).....	152,4	1,09	0,55	0,20
553 Remboursement.....	19,3	0,20	0,04	0,50
554 Dépense de Santé (nette).....	133,1	1,16	0,57	0,20
56 TRANSPORTS VACANCES	146,3	2,85	0,86	0,20
561 Achats véhicules neufs.....	35,6	2,66	0,48	0,59
562 — — occasions.....	22,5	2,81	0,44	0,70
563 Frais d'utilisation.....	71,4	3,41	0,74	0,37
564 Transports collectifs P.T.T.....	11,8	1,15	0,45	0,28
565 Vacances.....	5,0	1,57	0,50	0,33
57 CULTURE. LOISIRS	101,9	1,29	0,81	0,11
571 Tabac. Allumettes.....	34,6	0,49	0,32	0,18
572 Culture. Loisirs (biens d'équipement).....	15,6	1,81	0,53	0,35
573 Culture. Loisirs (biens non durables).....	51,7	1,39	0,72	0,16
58 DÉPENSES DIVERSES	77,2	1,65	0,62	0,26
5 TOTAL NON ALIMENTAIRE	1 204,2	1,54	0,87	0,10

(*) Loi semi-logarithmique $y = 58,1 \log x - 146,8$; 0,49 est l'élasticité au point moyen.